

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

Présents : M. Antoine REBOUL, Mme Christiane CARNEIRO, Mme Michelle CIAVATTI, M. Gérard GIROUD-PIFFOZ, M. Guy CARMONA, Mme Constance CALI, Mme Dominique FAUCON, M. Manuel GOMEZ, M. Stephan HERVE, Mme Stéphanie ROUX, Mme Karen BISSONET, M. Hugo GALATIOTO, Mme Sylvie FIGUET, Mme Annick FABBRI, M. Franck CHARPENAY, M. Christophe FAYOLLE **formant majorité des membres en exercice.**

Absents représentés : M. Patrick ROY qui a donné pouvoir à Mme Michelle CIAVATTI, Mme Sandrine COMBE qui a donné pouvoir à M. Christophe FAYOLLE.

Absent excusé : M. Laurent CHARPENAY.

Secrétaire de séance : M. Gérard GIROUD-PIFFOZ.

La séance débute à 19h02.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Gérard GIROUD-PIFFOZ **a été nommé secrétaire de séance à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025 est adopté à 18 voix pour.

Mme Dominique FAUCON qui a donné pouvoir à Mme Karen BISSONET arrive à 19h45 à compter du point N°3 inscrit à l'ordre du jour « Présentation des dispositifs de Mutuelle Communale et Mutuelle Régionale par Monsieur WÉRY Hervé, Directeur Général de la Mutuelle entrenous ».

Présentation des dispositifs de Mutuelle Communale et Mutuelle Régionale par Monsieur WÉRY Hervé, Directeur Général de la Mutuelle entrenous

Liste de délibérations :

2025_049- BUDGET COMMUNE – AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement du budget principal ville, hors dette de l'exercice 2025, soit pour le budget principal, la somme de **580 871,25 € répartie sur les chapitres suivants :**

- **20 = 44 928,72 €**
- **21 = 535 942,53 €**

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :

- Madame la Préfète de l'Isère
- Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2025_050- BUDGET FOIRE– AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement du budget foire, hors dette de l'exercice 2025, soit pour le budget foire, la somme de **101 138,58 € répartie sur les chapitres suivants :**

- **20 = 5 000,00 €**
- **21 = 94 111,25 €**
- **23 = 2 027,33 €**

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :

- Madame la Préfète de l'Isère

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

- Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2025_051- ÉXONÉRATION LOYER DU FONDS ARTISANAL BOULANGERIE-PÂTISSERIE SITUÉ 15, LE BOURG A BEUCROISSANT AVEC SARL MAISON GERLERO

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Accorde** l'exonération du loyer de location-gérance du fond artisanal de la boulangerie, pâtisserie sur la période du 1^{er} décembre 2025 au 31 mars 2026.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Préfète de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - Monsieur Romain GERLERO, gérant de la SARL MAISON GERLERO

2025_052 - MARCHÉ DE TRAVAUX « AMÉNAGEMENT PLACE DU VILLAGE ET DE LA COUR D'ÉCOLE AVENANTS N°1 AU LOT N°1 « RÉSEAUX » ET AU LOT N°2 « AMÉNAGEMENT »

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer un avenant N°1 au lot N°1 « réseaux » attribué à l'entreprise CARÉ à L'Albenc (38) avec BIAELEC en sous-traitance pour un montant de **727,50 € HT. Le nouveau montant du marché est de 149 893,30 € HT.**
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer un avenant N°1 au lot N°2 « Aménagement » attribué au groupement SOLS ALPES / LAQUET / COLAS pour un montant de **58 314,44 € HT. Le nouveau montant du marché est de 718 313,47 € HT.**
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Préfète de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2025_053 - MARCHÉ DE TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PAR VIDÉOPROTECTION ET FIBRE OPTIQUE – AVENANT N°1

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer un avenant N°1 au marché de déploiement d'un dispositif de sécurité par vidéoprotection pour un montant de **9 071,95 € HT. Le nouveau montant du marché est de 270 187,05 € HT.**
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Préfète de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2025_054 - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : AVIS DES COMMUNES CONCERNANT LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION DU PLUI

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Approuve** la méthodologie d'évaluation exposée ci-dessus.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce administrative s'y rapportant.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Préfète de l'Isère
 - Monsieur le Président de la Communauté de communes de Bièvre Est

2025_055 - APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIEVRE EST (CCBE)

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Approuve** les statuts de la communauté de communes de Bièvre Est tels qu'arrêtés par le conseil communautaire en date du 6 octobre 2025, annexés à la présente délibération.
- **Autorise** Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à Madame la Préfète, ainsi qu'au président de la communauté de communes, et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

2025_056 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA CCBE – ACCUEIL DU PLANÉTIARIUM ITINÉRANT ENTRE LE 20 ET LE 30 AVRIL 2026

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Approuve** la convention entre la commune et la Communauté de Communes de Bièvre Est (CCBE) pour l'accueil du planétarium itinérant entre le 20 et le 30 avril 2026.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Préfète de l'Isère
 - Monsieur le Président de la Communauté de communes de Bièvre Est

2025_057 - INDEMNITE DE TERRAIN EXCEPTIONNELLE (parcelle AN120) – FOIRE 2025

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 15 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions (M. Franck CHARPENAY, M. Christophe FAYOLLE, Mme Sandrine COMBE)

- **Attribue une indemnité exceptionnelle** au propriétaire de la parcelle AN 120 d'un montant de 500 euros en complément de l'indemnité de terrain 2025 votée par délibération N°2024_054 du 04 novembre 2024.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame la Préfète de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2025_058 - FIXATION DES TARIFS DES FOIRES 2026

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

- **Vote** les tarifs qui seront appliqués pour la foire de printemps 2026 et la foire d'automne 2026 comme détaillés ci-dessous :

DOMAINE D'ACTIVITE / CATEGORIES	Foire de Printemps		Foire d'automne	
	COMMERCIALISATION	JOUR DE FOIRE	COMMERCIALISATION	JOUR DE FOIRE
PRIX AU METRE LINEAIRE HT (TVA 10%)				
COMMERCES DIVERS	17,36 €	24,00 €	19,15 €	29,00 €
COMMERCES DIVERS - 2 Jours			12,74 €	20,00 €
PRODUITS ALIMENTAIRES	18,57 €	30,00 €	23,04 €	35,00 €
PRODUITS ALIMENTAIRES - 2 Jours			15,33 €	25,00 €
HABITAT	30,40 €		40,90 €	
EXPOSITION DIVERSES / OUTILLAGE / DEMONSTRATEUR	21,74 €	31,00 €	31,06 €	47,00 €
CAMION DE DEMONSTRATEUR	49,08 €	70,00 €	75,06 €	100,00 €
OISELLERIE / VOLAILLES / RONGEURS	20,50 €		21,35 €	
ELEVEURS DE CHIENS	31,06 €		37,36 €	
BETAIL AU METRE LINEAIRE <small>(exonéré des frais d'enregistrement de dossier et d'ordures ménagères)</small>	6,45 €		6,45 €	
BETAIL A LA TETE / JOUR DE FOIRE <small>(exonéré des frais d'enregistrement de dossier et d'ordures ménagères)</small>		11,81 €		11,81 €
RESTAURANTS / ERP foire d'automne			25,98 €	
SNACKS / RESTAURATION RAPIDE / FOOD TRUCK/ BUVETTES	26,85 €	35,45 €	30,15 €	45,68 €
ATTRACTIONS FORAINES - 15 METRES DE PROFONDEUR	14,26 €		17,20 €	
ATTRACTIONS FORAINES + 15 METRES DE PROFONDEUR	19,26 €		23,75 €	
PRIX AU METRE CARRE HT (TVA 10%)				
RESTAURANTS / ERP	3,02 €		3,02 €	
MATERIEL AGRICOLE ET AUTOMOBILE	4,95 €		5,46 €	
EXPOSITION EN INTERIEUR / SALLE POLYVALENTE (628 m ² au sol et 30m ² en mezzanine)	30,65 €		45,90 €	
PRIX FORFAITAIRE HT (TVA 10%)				
FRAIS D'ENREGISTREMENT DE DOSSIER	16,95 €	20,81 €	31,67 €	36,67 €
SUPPLEMENT POUR STAND AVEC ANGLE	42,03 €	45,68 €	42,93 €	57,86 €
ORDURES MENAGERES CATEGORIES SUIVANTES : Commerces divers / produits alimentaires / habitat / expositions divers / outillage / démonstrateurs / attractions foraines/ volailles / matériel agricole	10,91 €	15,73 €	12,48 €	17,80 €
ORDURES MENAGERES POUR CATEGORIES : Snacks / Restauration rapide / Buvettes	65,00 €	70,00 €	70,00 €	75,00 €
ORDURES MENAGERES POUR CATEGORIES : Restaurants ERP/ Soldeurs de produits alimentaires	147,18 €		222,79 €	
RESTAURATION RAPIDE - BUVETTES - Raccordement au réseau d'eau	54,06 €		56,84 €	
RESTAURANTS et ERP - Raccordement au réseau d'eau	108,61 €		148,19 €	
PARTICIPATION AU FRAIS DE SECURITE ERP 1 FOIRE/AN	155,00 €		155,00 €	
PARTICIPATION AU FRAIS DE SECURITE ERP 2 FOIRES/AN			103,00 €	
PARTICIPATION AU FRAIS DE SECURITE DES PARKINGS à l'hectare			427,00 €	

Dispositions particulières

Pour les Manants exposants à leur domicile est concédée une remise de 50% sur le tarif de l'activité/catégories. Les autres frais, enregistrement et ordures ménagères, sont applicables en fonction de la catégorie sans remise.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
- Madame la Préfète de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - Madame la Présidente des commerçants non sédentaires de l'Isère

2025_059 - INDEMNITÉS DE TERRAINS – FOIRE 2026

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

- **Vote** les tarifs qui seront appliqués pour la foire de printemps 2026 et la foire d'automne 2026 comme détaillés ci-dessous :

Prix au 100m ²	Sans buvette	9.80 € HT
Prix au 100 m ²	Avec buvette	3.25 € HT
Barres au mètre linéaire		0.47 € HT

-
- Dans le cadre des animations culturelles organisées par le service foire, l'indemnité de terrains est fixée à 500 euros.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Madame la Préfète de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - o Madame la Présidente des commerçants non sédentaires de l'Isère

2025_060 - INDÉMNITÉS OCCUPATION DOMAINE PUBLIC DES STANDS FIXES – FOIRES 2026

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Vote** les tarifs qui seront appliqués pour la foire de printemps 2026 et la foire d'automne 2026 comme détaillés ci-dessous :

Nom de l'exposant	Structure	Emplacement	Tarif 2026
USI	Moulin à poivre	Allée 02/ Stand N° 07	675.00 € HT
Meubles ROUX	Meubles ROUX	Allée 15 / Stand N° 09	675.00 € HT
BESSEAT Patrick	Relais de la Soif	Allée 02/ Stand N° 06	675.00 € HT
Travailleur Alpin	La Terre	Allée 16/ Stand N° 17	675.00 € HT
Associations le Quatuor	Les Tôles	Allée 12/ Stand N° 04	675.00 € HT
Beaucourt Sébastien	Buvette DUFRENEY	Allée 17/ Stand N° 03	341.15 € HT
TOTAL			3 716.15 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Madame la Préfète de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - o Madame la Présidente des commerçants non sédentaires de l'Isère

2025_061 - VOTE DES SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Décide** l'attribution des subventions, telles que listées ci-dessous :

Associations	Subvention de fonctionnement 2025 – en euros	Subvention exceptionnelle 2025 – en euros
Foot	400 €	80 €
Amitiés Loisirs	450 €	
Sou des écoles	800 €	
Tennis	850 €	
Gym	500 €	
Chasse	400 €	500 €

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

Atelier de la Grange	300 €	
Don du sang	550 €	
Comité des fêtes	500 €	
Pêche	350 €	
Basket	800 €	
AFIPH	200 €	
DDEN	50 €	
	6 150 €	580 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Madame la Préfète de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - o Aux Président(e)s des associations

2025_062 - ADHÉSION CONTRAT CADRE CDG38 : FOURNITURE, GESTION ET LIVRAISON DES TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS ET PAPIERS 2026-2029

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Adhère** au contrat de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés et papiers pour les agents territoriaux de l'Isère.
- **Fixe** la valeur faciale du titre restaurant à 5 euros.
- **Fixe** la participation de la *commune* à 50% de la valeur faciale du titre.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à la convention d'adhésion aux titres restaurant.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - o Au Président du Centre de Gestion de l'Isère

2025_063 - COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19h00**

2025-018	Lorie FARRUGGIA	Convention de servitude d'alimentation électrique de la caméra de vidéo protection - Parcelle AN 180 - 1 RUE DU 14 SEPTEMBRE 2019	durée vie caméra	Remboursement consommation électrique qui sera maximum de 50 euros par an
2025-019	Fondation du Patrimoine	Convention d'aide financière - Mise en oeuvre du projet de restauration de l'Eglise	A la fin des travaux	Abondement de 5 000 € par la Fondation du Patrimoine
2025-020	CHU	Convention de participation du S.M.U.R. foire d'automne	12, 13, 14 septembre 2025	2446,53 par la commune
2025-021	R.G.E 38	Convention de mise à disposition d'un droit irrévocable d'usage (IRU) - occupation fourreau orange pour vidéoprotection	année 2025	Redevance annuelle de 1 139,56 € HT par la commune
2025-022	CARREFOUR - GROUPE PROVENCIA	Convention de partenariat publicitaire	12, 13 et 14 septembre 2025	1 700 € HT soit 1 870 € TTC par CARREFOUR Groupe PROVENCIA
2025-023	Commune du Grand-Lemps	Convention de participation financière aux stationnement des forains de la Rosière 2025	19 au 21 septembre 2025	674,56 € HT soit 733,17 € TTC par la commune du Grand-Lemps
2025-024	TOTALENERGIES	Convention de partenariat	Du 25 août 2025 à la prochaine foire d'avril 2026	1 818,18 € HT soit 2 000 € TTC par TOTALENERGIES
2025-025	ENEDIS	Convention partenariat	12, 13 et 14 septembre 2025	1 600 € HT soit 1 760 € TTC par ENEDIS

La séance étant close, est levée à 21h42.